

RAPPORT DU MAIRE

Sur les faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe

Chères Juliennoises, chers Juliennois,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Sainte-Julienne au 31 décembre 2023 ainsi que ceux du vérificateur externe.

Ce rapport sera également disponible sur le site Internet de la municipalité et sur les babillards se trouvant à l'hôtel de ville et à la bibliothèque Gisèle-Paré.

Le rapport financier

Nous avions établi, pour l'exercice financier 2023, un budget de 18 243 658 \$ et nous avons conclu l'année avec un excédent de fonctionnement non consolidé de 2 882 696 \$. Cet excédent de fonctionnement s'explique principalement par des revenus supplémentaires de droits de mutation et de revenus de taxation qui découlent de nouveaux projets immobiliers. Tout comme l'année dernière, des excédents budgétaires ont été engendrés au niveau de la rémunération, suite à certains départs et à la pénurie de main-d'œuvre.

De plus, les états financiers démontrent des excédents de fonctionnement affectés totalisant 990 942 \$ pour le service aqueduc, le service de déneigement et l'achat d'immobilisations.

Depuis quelques années, la municipalité a créé une réserve financière relative au service d'égout pour le financement des dépenses relatives à l'entretien, la réparation, le remplacement, la construction ou l'acquisition d'équipements ou d'autres biens reliés au service d'égout municipal. En 2023, une somme de 142 872\$ a été utilisée pour la vidange des boues de l'étang 1.

Au cours de l'année 2023, la municipalité a également augmenté son fonds de roulement à 3 645 000 \$ afin de financer l'acquisition d'investissements sur un horizon maximal de 10 ans sans augmenter le service de la dette et la charge d'intérêts.

Rapport du vérificateur externe

Comme présenté dans le rapport de l'auditeur indépendant, en date du 4 juin 2024, la firme DCA comptables professionnels agréés a effectué son mandat conformément aux normes d'audit généralement reconnu au Canada. Son rapport indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Julienne au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Immobilisations et travaux d'entretien majeurs

En 2023, la municipalité a réalisé diverses dépenses d'investissements :

- Acquisitions de 3 camions 10 roues;
- Acquisition d'un chargeur sur roues;
- Renouvellement de la flotte de véhicules;
- Réfection de divers tronçons de rue : rues Janick, des Pinsons, du Sous-Bois, Lavigne, André, Lapierre, de la Montagne et du rang St-François;
- Aménagement de parcs et terrains de jeux;
- Achat de divers équipements pour répondre aux besoins des différents services;
- Achat de terrains pour répondre aux besoins de la Commissions scolaires des Samares en matière d'établissements scolaires.

En 2023, nous avons également finalisé la reconstruction du chalet Quatre-Vents

En 2023, la municipalité a également amorcé plusieurs projets qui se poursuivront au cours de l'année 2024 :

- Travaux de raccordement des puits n° 6 et 7;
- Travaux de bouclage d'aqueduc sur le rang du Cordon;
- Travaux de bouclage rue Benjamin;
- Réfection du poste de surpression Desroches

Conclusion

Le rapport financier au 31 décembre 2023 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière et qu'elle s'efforce d'appliquer des principes de saine gestion financière. Ainsi, la municipalité est en bonne position financière pour poursuivre le développement de Sainte-Julienne tout en respectant la capacité de payer de ses citoyens.

Je tiens à remercier, les membres du conseil, l'administration et les employés pour leur travail rigoureux et leur dévouement quotidien au bon fonctionnement des services municipaux.

Cordialement

Jean-Pierre Charron, maire